



MAZEROLLES

BULLETIN D'INFORMATION N° 13

AVRIL 2010

École

Les entreprises ayant été choisies, les travaux, compte tenu des délais légaux incompressibles, devraient commencé début mai, pour se terminer fin octobre.

Cantine

Une fois par mois, la cantine proposera un repas bio, réalisé avec des produits achetés à des producteurs locaux, ce qui diminue les trajets et, de ce fait, réduit l'émission de gaz carbonique (CO2).

Le premier sera servi le vendredi 30 avril.

Salle polyvalente

La rénovation de cette salle a conduit la conseil municipal à augmenter les tarifs.

Les employés communaux ont réalisé une plate-forme bétonnée, prochainement entourée de bardage bois, afin de pouvoir y stocker les conteneurs destinés aux locataires de la salle, ainsi que le conteneur à verre qui se trouve actuellement à côté de l'abribus.

Exposition sur la seconde guerre mondiale

Les communes du canton de Lussac-les-Châteaux ont décidé de se réunir afin de monter une exposition sur la deuxième guerre mondiale, qui serait présentée dans chacune des communes ainsi que dans les communes de Moselle jumelées.

Afin de pouvoir mener ce projet à bien, la mairie serait heureuse si vous vouliez bien lui confier provisoirement les documents de cette époque qui seraient en votre possession (photos, affiches, lettres, cartes postales, témoignages, documents officiels tels "laissez-passer", "carte de ravitaillement", etc...), pour permettre à la commune de Mazerolles d'être présente dans cette exposition.

Déclarations des revenus 2009

Une permanence sera assurée à la Trésorerie de Lussac-les-Châteaux le 18 mai de 8h30 à 12h.

Les personnes qui souhaiteraient se faire aider pour leur déclaration de revenus doivent prendre rendez-vous à la Trésorerie.

Personnel

La mairie accueille une stagiaire qui suit une formation pour être secrétaire de mairie.

Démarcheurs

Vous êtes régulièrement sollicités par des sociétés de démarchage, surtout par téléphone. Nous vous renouvelons nos conseils de prudence, et, si vous avez un doute, contactez la mairie, et faites-le savoir à votre interlocuteur.

Quelques exemples de propositions :

- Parabole avec parfois des équipements complexes et inutiles au prétexte que d'ici peu vous ne pourrez plus capter la télévision;
- Divers investissements en vue d'économies d'énergie;
- Détecteurs de fumée;
- Accès Internet;
- Présence de termites;
- Vous avez gagné un lot nécessitant que vous vous déplaciez au magasin.

Passage au numérique



Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Pour la région Poitou-Charentes, la date de passage est le **19 octobre 2010**.

A cette date, chaque foyer de Mazerolles doit être **doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision !**

La modification de l'émetteur de Limoges, le 27 avril, risque de perturber la réception de certaines chaînes (France 2, France 3 ou France 5) en mode analogique.

Pour de plus amples renseignements, contactez votre vendeur de téléviseur, ou tout autre professionnel, ou connectez-vous au site Internet www.tousaunumerique.fr

Défibrillateur

Afin de permettre aux témoins d'un malaise cardiaque d'intervenir rapidement, le conseil municipal a souhaité mettre un défibrillateur à la disposition du public.

Il est situé sur le mur de la mairie, côté est, à droite quand vous êtes devant le bâtiment.

Son utilisation est très facile car l'appareil est doté d'un système audio qui vous guide dans tous les gestes nécessaires.

Taux des taxes

Lors du vote du budget, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux de fiscalité locale, qui sont :

Taxe d'habitation : 6.49%

Taxe sur le foncier bâti : 10.07%

Taxe sur le foncier non bâti : 21.54%

Chèques Vacances

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Mazerolles et la Communauté de Communes du Lussacois offrent un chèque de 50 €, financé à parts égales par les deux collectivités, pour les enfants de la commune, âgés de 4 à 17 ans, qui participent à un camp de plein air au Centre de Plein Air de Lathus.

Pour en bénéficier, vous devez vous adresser à la mairie.

Jumelage

Le déplacement, en car, de Mazerolles à Ottonville-Ricrange aura lieu du vendredi 30 juillet au dimanche 1er août. Les personnes souhaitant y participer, même si elles n'ont pas reçu de Mosellan en 2009, doivent se faire connaître à la mairie au plus tard le 30 avril.

Agenda

30 avril : Soirée Poker Texas hold'em organisé par l'A.P.E.

3 et 4 mai : Présence d'un cirque

8 mai : Cérémonie commémorative au monument aux morts.
Rassemblement à 11h15 face à la mairie.

13 mai : Randonnée organisée par le Comité des Fêtes
Inscriptions à la salle des fêtes à partir de 8h00

23 mai : P'tite balade organisée par le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais
Rendez-vous à 14 h 30 devant l'église. Balade gratuite, 4km, accessible aux personnes à mobilité réduite qui peuvent réserver un module tout chemin (MTC) au 05 49 91 11 00 avant le 20 mai.

30 mai : Randonnée VTT organisée par Les Guidons Verts.
Inscriptions à la salle des fêtes à partir de 8h00

Les subventions 2010

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANT
Centre Communal d'Action Sociale	3 500
Association Sportive de Mazerolles	600
Comité des Fêtes de Mazerolles	750
Les Guidons Verts	600
Association Parents d'Élèves	1 000
Les Amis de Mazerolles	500
Association communale de chasse	500

ASSOCIATIONS CANTONALES	MONTANT
Association de pêche de Lussac-les-Châteaux	150
Téléthon Lussac	200
CCAS Lussac (banque alimentaire)	470
Association locale aide domicile	1 212
Association donneurs sang	400
Ancien combattants Lussac	150
Avenir 147	150
Moto Ball Verrières-Mazerolles	300

AUTRES ASSOCIATIONS	MONTANT
Secours catholique	100
Comité départemental ligue cancer	250
Tempête Xynthia - AMF Charente-Maritime	1 000

TOTAL	11 832
--------------	---------------

Compte administratif 2009

Fonctionnement dépenses 422 452,50 €

Charges de personnel : 207 260,94 €

Charges à caractère général : 131 108,79 €

Charges financières : 47 575,28 €

Autres charges : 36 507,49 €

Investissement dépenses 324 793,98 €

Remboursement d'emprunts : 53 191,90 €

Voirie communale : 60 434,12 €

Acquisitions : 27 996,54 €

Aménagement centre bourg : 85 600,91 €

Extension école : 25 414,40 €

Aménagement salle polyvalente : 72 156,11 €

Fonctionnement recettes 627 189,78 €

Autres produits : 30 457,55 €

Impôts et taxes : 233 200,32 €

Dotations et subventions : 363 531,91 €

Investissement recettes 214 504,62 €

Excédent capitalisé : 111 767,35 €

FCTVA : 46 023,00 €

Dotations, subventions : 50 563,00 €

Autres recettes : 6 151,27 €

Budget prévisionnel 2010

Fonctionnement dépenses 1 053 047,00 €

Charges de personnel : 205 000,00 €

Charges financières : 24 000,00 €

Autres charges : 395 047,00 €

Virement à l'investissement : 429 000,00 €

Investissement dépenses 979 537,00 €

Remboursement emprunts : 53 000,00 €

Déficit reporté : 7 396,71 €

Extension école : 736 033,00 €

Travaux divers : 13 107,29 €

Réserve foncière : 70 000,00 €

Voirie communale : 50 000,00 €

Acquisition matériel : 50 000,00 €

Fonctionnement recettes 1 053 047,00 €

Excédent antérieur : 225 413,59 €

Impôts et taxes : 232 822,00 €

Dotations, subventions : 553 025,00 €

Autres recettes : 41 786,41 €

Investissement recettes 979 537,00 €

FCTVA : 114 000,00 €

Subventions : 137 833,29 €

Virement du fonctionnement : 429 000,00 €

Dotation Globale d'Équipement : 150 000,00 €

Excédent antérieur : 48 703,71 €

Emprunt : 100 000,00 €